

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1 / 9
		Révision nr : 12
		Date : 25 / 4 / 2016
		Remplace la fiche : 30 / 5 / 2014
CytoRAL aérosol		361400

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : CytoRAL aérosol

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Dispositif médical de diagnostic in vitro.
Réservé à un usage professionnel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : RAL DIAGNOSTICS
Site Montesquieu
33650 MARTILLAC FRANCE
Tel : +33 (0) 5 57 96 04 04 Fax : +33 (0) 5 57 96 04 05
www.ral-diagnostics.com
Email: commercial@ral-diagnostics.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA : +33 (0) 1 45 42 59 59

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

- Dangers pour la santé : Irritation oculaire - Catégorie 2A - Attention - (CLP : Eye Irrit. 2) - H319
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Effets narcotiques - Catégorie 3 - Attention (CLP : STOT SE 3)
- Dangers physiques : Aérosols inflammables - Catégorie 1 - Danger - (CLP : Flam. Aerosol 1) - H222
Aérosol (CLP : Press. Gas)

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Pictogramme(s) de danger



- Pictogramme(s) de danger : GHS02 - GHS07
- Mention d'avertissement : Danger
- Mention de danger : H222 - Aérosol extrêmement inflammable.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.

• Conseils de prudence

- Généraux : P102 - Conserver hors de portée des enfants.
- Prévention : P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes.
— Ne pas fumer.
P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 - Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
- Intervention : P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Consulter immédiatement un médecin.
- Stockage : P410+P403 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2 / 9

Révision nr : 12

Date : 25 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 30 / 5 / 2014

CytoRAL aérosol

361400

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

2.3. Autres dangers

Autres dangers

: Récipient sous pression - Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas pulvériser sur une flamme nue ou sur tout autre produit incandescent. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel il est destiné.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Substance / Préparation : Préparation.

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	n° CAS	n° EINECS	Index CE	REACH	Classification
Butane (contient moins de 0.1 % de butadiène)	: > 25 < 50 %	106-97-8	203-448-7	601-004-00-0	----	Flam. Gas 1;H220 Liquefied gas;H280
Ethanol	: < 2.5 %	64-17-5	200-578-6	603-002-00-5	01-2119457610-43-XXXX	Flam. Liq. 2;H225
Propane-2-ol	: > 25 < 50 %	67-63-0	200-661-7	603-117-00-0	01-2119457558-25-XXXX	Flam. Liq. 2;H225 Eye Irrit. 2;H319 STOT SE3; H336

SECTION 4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins

- **Inhalation** : Amener la victime à l'air libre. En cas de malaise consulter un médecin.
- **Contact avec la peau** : Laver la zone à l'eau. Consulter un médecin si des indispositions se développent. En cas d'irritation cutanée:
- **Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter un médecin si la douleur, les clignotements, le larmolement ou la rougeur persistent.
- **Ingestion** : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- **Inhalation** : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- **Contact avec la peau** : Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation.
- **Contact avec les yeux** : Rougeur. Douleur. Irritant au contact direct avec les yeux.
- **Ingestion** : L'ingestion d'une petite quantité de ce produit peut présenter un danger pour la santé. Ne doit pas entrer en contact avec les aliments ni être ingéré.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3 / 9
		Révision nr : 12
		Date : 25 / 4 / 2016
		Remplace la fiche : 30 / 5 / 2014
CytoRAL aérosol		361400

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Produit chimique sec. Dioxyde de carbone. Mousse. Ne pas utiliser d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques particuliers : Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

5.3. Conseils aux pompiers

Classe d'inflammabilité : Extrêmement inflammable.

Protection contre l'incendie : Ne pas respirer les fumées d'incendie ou les vapeurs de décomposition. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire autonome isolant.

Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

Incendies avoisinants : Les projections d'aérosols enflammés éclatant sous une trop forte pression due à l'incendie sont à contrôler. Utiliser une pulvérisation ou un brouillard d'eau pour refroidir les équipements proches.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions pour les personnes : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Ecarter toute source d'ignition. Risque d'inflammation. Eviter l'inhalation de vapeurs et des fumées.

6.2. Précautions pour l'environnement

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Mesures après fuite / épandage : Ecarter toute source d'ignition. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Diluer les résidus et rincer. Nettoyer le secteur contaminé avec un détergent chimique. Les mélanges de déchets contenant du propane/butane ne doivent pas pénétrer dans les canalisations ou les égouts où des vapeurs pourraient s'accumuler et s'enflammer.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Général : Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Entreposer et manipuler comme s'il existait toujours un sérieux risque d'incendie/explosion et de danger pour la santé. Récipient sous pression - Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas pulvériser sur une flamme nue ou sur tout autre produit incandescent. Eviter le contact avec les yeux. Eviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Garder les flacons fermés hors de leur utilisation.

Manipulation : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel il est destiné. Une bonne ventilation du lieu de travail est indispensable. Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4 / 9
		Révision nr : 12
		Date : 25 / 4 / 2016
		Remplace la fiche : 30 / 5 / 2014
CytoRAL aérosol		361400

SECTION 7. Manipulation et stockage (suite)

Stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver à une température ne dépassant pas 50°C Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Les vapeurs peuvent être plus lourds que l'air, se répandre au niveau du sol et se rassembler dans des souterrains ou des secteurs confinés.

Stockage - à l'abri de : Flamme nue. Sources de chaleur. Rayons directs du soleil. Etincelles. Agents réducteurs.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non applicable.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Sur les ingrédients

Ethanol : VLE - France [mg/m³] : indicative 9500
: VLE - France [ppm] : indicative 5000
: VME - France [ppm] : indicative 1000
: VME - France [mg/m³] : indicative 1950
: VME - Etats-Unis [ppm] : indicative 1000
: VME - Etats-Unis [mg/m³] : indicative 1880
: VME - Allemagne [ppm] : indicative 500
: VME - Allemagne [mg/m³] : indicative 960

Propane-2-ol : VLE - France [mg/m³] : indicative 980
: VLE - France [ppm] : indicative 400
: VME - France [ppm] : indicative 250
: VME - France [mg/m³] : indicative 650
: VLE - Etats-Unis [ppm] : indicative 400
: VLE - Etats-Unis [mg/m³] : indicative 984
: VME - Etats-Unis [ppm] : indicative 200
: VME - Etats-Unis [mg/m³] : indicative 492
: VME - Allemagne [ppm] : indicative 200
: VME - Allemagne [mg/m³] : indicative 500

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection individuelle



• **Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Pour un niveau de protection respiratoire plus élevé, utiliser des cartouches respiratoires de type OV/AG/P99 (US) ou de type ABEK-P2 (EN 143).

• **Protection des mains** : Gants. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

En cas d'immersion:
Matière : caoutchouc nitrile.
Temps de pénétration: Non testé.
Epaisseur minimum: 0.10 mm.
Matériel proposé : Touch N Tuff® (Ansell 92-500 ou 92-670).
En cas d'éclaboussures:
Matière : caoutchouc nitrile.
Epaisseur minimum: 0.10 mm.
Temps de pénétration: Non testé.
Matériel proposé : Touch N Tuff® (Ansell 92-500 ou 92-670).
Source des données: Ansell Healthcare Europe N.V., Riverside Business Park, Block J,

RAL DIAGNOSTICS

Site Montesquieu 33650 MARTILLAC FRANCE
Tel : +33 (0) 5 57 96 04 04 Fax : +33 (0) 5 57 96 04 05
www.ral-diagnostics.com
Email: commercial@ral-diagnostics.fr

Centre Antipoison - Tél : ORFILA : +33 (0) 1 45 42 59 59

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5 / 9
		Révision nr : 12
		Date : 25 / 4 / 2016
		Remplace la fiche : 30 / 5 / 2014
CytoRAL aérosol		361400

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

• Protection de la peau

Boulevard International 55, B-1070 Brussels, Belgium, Tel. +32 (0)2 528 74 00, e-mail : info@ansell.eu.

: Porter un vêtement de protection approprié. Choisir une protection corporelle en relation avec la dangerosité du produit, de sa concentration et des quantités utilisées en fonction du poste de travail.

• Protection des yeux

: Lunettes. En cas de risque accru : Lunettes de sécurité avec un écran facial. Utiliser un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) ou EN 166(EU).

• Ingestion

: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Hygiène industrielle

: Prévoir une ventilation suffisante pour réduire les concentrations de poussières et/ou de vapeurs. Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. Aspect

Etat physique

: Aérosol. Solution.

Couleur

: Incolore.

9.1.b. Odeur

Alcool.

9.1.c. Seuil olfactif

Aucune donnée disponible.

9.1.d. pH

Aucune donnée disponible.

9.1.e. Point de fusion / Point de congélation

Aucune donnée disponible.

9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition

82°C.

9.1.g. Point d'éclair

Aucune donnée disponible.

9.1.h. Taux d'évaporation

Aucune donnée disponible.

9.1.i. Inflammabilité

Aucune donnée disponible.

9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

Aucune donnée disponible.

9.1.k. Pression de vapeur

Pression de vapeur

: < 110 kPa (1.10 bar)

9.1.l. Densité de vapeur

Aucune donnée disponible.

9.1.m. Densité relative

Densité

: 0.77 - 0.81

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 6 / 9
		Révision nr : 12
		Date : 25 / 4 / 2016
		Remplace la fiche : 30 / 5 / 2014
CytoRAL aérosol		361400

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

9.1.n. Solubilité

Solubilité dans l'eau : Bonne.

9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau

Aucune donnée disponible.

9.1.p. Température d'auto-inflammabilité

Temp. d'autoinflammation [°C] : 250°C

9.1.q. Température de décomposition

Point de décomposition [°C] : 250°C

9.1.r. Viscosité

Aucune donnée disponible.

9.1.s. Propriétés explosives

Aucune donnée disponible.

9.1.t. Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité physico-chimique : Stable dans des conditions normales de stockage, de manutention et d'utilisation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Exposé à des températures élevées, le mélange peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxyde d'azote.

Propriétés dangereuses : Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Tenir à l'écart des sources de chaleur et des sources d'ignition.
Entreposer à l'abri de la chaleur/humidité.
Ne pas pulvériser sur une flamme nue ou sur tout autre produit incandescent.
La réaction avec l'eau peut provoquer une réaction exothermique.

10.5. Matières à éviter

Matières à éviter : Eau. Acides forts. Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 7 / 9
		Révision nr : 12
		Date : 25 / 4 / 2016
		Remplace la fiche : 30 / 5 / 2014
CytoRAL aérosol		361400

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

• Toxicité aiguë

Sur les ingrédients

Ethanol

: Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 5000 - 20000
 : Inhalation (rat) CL50 [ppm/4h] : 20000 - 30000
 : Admin. orale (souris) DL50 [mg/l/4h] : 20

Propane-2-ol

: Admin. cutanée (souris) DL50 [mg/kg] : 12800
 : Admin. cutanée (lapin) DL50 [mg/kg] : 12870
 : Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 4396 - 5500
 : Admin. orale (souris) DL50 [mg/kg] : 4475
 : Inhalation (rat) CL50 [mg/m³/4h] : 72600
 : Inhalation (souris) CL50 [mg/m³/4h] : 27200

Sources des données utilisées

: INRS et ESIS

• Corrosion cutanée/irritation cutanée : Aucune donnée disponible.

• Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

• Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Aucune donnée disponible.

• Mutagénicité sur les cellules germinales : Aucune donnée disponible.

• Cancérogénicité : Aucune donnée disponible.

• Toxicité pour la reproduction : Aucune donnée disponible.

• Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique : Aucune donnée disponible.

• Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée : Aucune donnée disponible.

• Danger pas aspiration : Aucune donnée disponible.

• Danger par aspiration : Aucune donnée disponible.

• Effets potentiels sur la santé : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

• Signes et symptômes d'une exposition : Aucune donnée disponible.

SECTION 12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Sur les ingrédients

Ethanol

: CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : 11000
 : CL50-48 Hrs - Daphnia magna [mg/l] : 9268 - 14221
 : CE50-48 Hrs - Algae [mg/l] : 5000

Propane-2-ol

: CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : 9640
 : CL50-48 Hrs - Daphnia magna [mg/l] : 13299
 : CE50-72 Hrs - Algae [mg/l] : > 1000

12.2. Persistance - dégradabilité

Sur les ingrédients

Propane-2-ol

: Biodégradation [%] : 100 (96h)

12.3. Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée disponible.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 8 / 9
		Révision nr : 12
		Date : 25 / 4 / 2016
		Remplace la fiche : 30 / 5 / 2014
CytoRAL aérosol		361400

SECTION 12. Informations écologiques (suite)

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Ne pas rejeter dans l'environnement.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Elimination des déchets

: Récipient sous pression - Ne pas percer ou brûler même après usage. LORSQU'ILS SONT TOTALEMENT VIDES, les récipients sont recyclables comme tout autre emballage. S'il n'est pas vide éliminer ce récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14. Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

• No ONU : 1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

• Désignation officielle de transport : AÉROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

• Etiquette(s) de danger



• Classe : 2.1: Gaz inflammables

• I.D. n° : --

• Code de classification : 5

14.4. Groupe d'emballage

• Groupe d'emballage ADR : -

• Groupe d'emballage IMO : -

• Groupe d'emballage IATA : -

14.5. Dangers pour l'environnement

• IMDG-Pollution marine : No

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures d'urgence en cas d'accident

• Code IMO-IMDG : FS : F-D - S-U

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 9 / 9
		Révision nr : 12
		Date : 25 / 4 / 2016
		Remplace la fiche : 30 / 5 / 2014
CytoRAL aérosol		361400

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.
Tableaux des maladies professionnelles selon le code du travail français : TMP N°84

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable.

SECTION 16. Autres informations

Texte phrases H des substances	: H220 - Gaz extrêmement inflammable. H225 - Liquide et vapeurs très inflammables. H280 - Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Révision	: 12
Date d'impression	: 25 / 4 / 2016
Autres données	: Produit destiné à un usage exclusivement professionnel.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 453/2010 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

